

BRUGELETTE

Magazine

Bulletin communal d'informations

TRIMESTRIEL
Juin
2018

Attre
Brugelette
Cambron-Casteau
Gages
Mévergnies-lez-Lens

● ● n° 2



Focus sur les prochaines élections



2^e édition de la Fête de la musique



1^{re} édition de la journée sportive



SOMMAIRE

L'EDITO ET LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

Abonnement gratuit à Pairi Daiza . p3

Focus sur les élections..... p5

LES ACTIONS DU PREMIER ECHEVIN

Grand Place de Brugelette sera réaménagée..... p6

Plante invasives : un maximum de prévention p7

LES ACTIONS DE LA DEUXIEME ECHEVINE

2^e édition de la Fête de la musique p8

Concert « Un, deux, trois harmoniums » p9

LES ACTIONS DU TROISIEME ECHEVIN

Retour sur la 1^{re} édition de la « Journée sportive » p11

LES ACTIONS DU CPAS

Offre de services renforcée..... p12

l'Edito

DE VOTRE BOURGMESTRE

André DESMARLIERES

Tél. : 0495 21 35 16
bourgmestre@brugelette.be

En charge de l'administration générale, des finances, du personnel, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal et des affaires sociales.



Chers concitoyens,

Un pas important a été franchi... **La Wallonie a enfin décidé de mettre en vente le site de notre défunte sucrerie et le Comité d'acquisition a apposé les affiches nécessaires, les « enchères » sont donc ouvertes !**

Espérons que le futur acquéreur sera sensible et réceptif au projet que nous souhaitons développer sur ce site ; nous ne manquerons pas de continuer à défendre les intérêts de notre Commune et ne laisserons pas à d'autres le soin de s'occuper du bien-être de ses habitants.

En cette période, j'ai une pensée particulière pour nos étudiants qui ont terminé ou qui sont dans l'une des parties les plus pénibles de l'année scolaire. Je leur souhaite une parfaite réussite, tout en remerciant leurs enseignants des efforts consentis pour leur inculquer les connaissances.

Enfin, à vous toutes et tous, je souhaite d'agréables vacances.

RETOUR SUR LA FETE DES MERES

Petit clin d'œil à la journée dédiée aux mamans. Le dimanche 13 mai 2018, jour de la Fête des mères, 6 mamans de l'entité ont été reçues à l'Hôtel communal. En compagnie de leurs proches, celles-ci ont été reçues pour un moment de convivialité et de célébration. Ces héroïnes du quotidien se sont vues offrir de beaux cadeaux - un ballotin de pralines et un bouquet de fleurs - afin de les remercier de tout le travail accompli en tant que mères ou grands-mères pour certaines.



DE NOUVELLES VALVES DANS CHAQUE VILLAGE

Afin de renforcer la communication directe avec les Brugelettois, des valves ont été installées aux abords des 5 églises de notre entité. Ces panneaux d'affichage permettront de renseigner, aux citoyens, les enquêtes publiques en cours (en matière d'urbanisme et d'environnement), les annonces officielles (telles que l'organisation des élections communales et provinciales), les célébrations officielles et les activités organisées par la Commune. N'hésitez pas à les consulter !

ÉDITEUR RESPONSABLE

Administration communale de Brugelette
Grand-Place, 2A - 7940 Brugelette
Tél. : 068 45 73 07 • Fax : 068 45 73 04

COMMERCIALISATION ET RÉALISATION

Unimédia Edition Multimédia
Rue Monfort, 8 - 4430 ANS
Tél 04 224 74 84 - info@uni-media.be
Nombre d'exemplaires : 5200

RECONNAISSANCE D'ENFANTS AVIS AUX FUTURS PARENTS NON MARIÉS

Le 1^{er} avril 2018, la procédure pour reconnaître un enfant a été modifiée. Cette nouvelle loi, modifiant le Code civil (publiée au Moniteur belge le 04.10.2017) implique la constitution d'un dossier de déclaration de reconnaissance (similaire aux dossiers de mariages).



Les reconnaissances prénatales ou postnatales (après naissance) doivent se faire exclusivement dans la Commune de résidence belge d'un des futurs parents. Ceux-ci, ainsi que l'enfant, s'il est âgé de 12 ans ou plus, doivent être présents pour faire la déclaration de reconnaissance.

Depuis le 1^{er} avril 2018, les personnes inscrites au Registre National doivent fournir les documents suivants afin que soit constitué leur dossier de déclaration de reconnaissance :

- ▶ copie conforme de l'acte de naissance de l'enfant (délivré dans la Commune de naissance)
- ▶ copie conforme de l'acte de naissance des parents (délivré dans la Commune de naissance)

- ▶ une preuve d'identité (votre carte d'identité)
- ▶ une preuve de célibat ou de dissolution du dernier mariage (divorce, décès...) (délivré dans la Commune du mariage dissous ou la Commune du décès du conjoint)
- ▶ pour les reconnaissances prénatales, une attestation du médecin qui confirme la grossesse et qui indique la date probable de l'accouchement.

Les personnes n'étant pas nées en Belgique et/ou qui ne sont pas inscrites au Registre National en Belgique peuvent également constituer ce dossier mais devront, fournir quelques documents supplémentaires :

- ▶ copie conforme de l'acte de naissance de l'enfant (délivré dans la Commune de naissance)
- ▶ copie conforme de l'acte de naissance des parents (délivré dans la Commune de naissance)
- ▶ une preuve d'identité (votre carte d'identité ou passeport)
- ▶ une preuve de nationalité
- ▶ un certificat de coutume
- ▶ une preuve de célibat ou de dissolution du dernier mariage (divorce, décès...) (délivré dans la Commune du mariage dissous ou la Commune du décès du conjoint)
- ▶ pour les reconnaissances prénatales, une attestation du médecin qui confirme la grossesse et qui indique la date probable de l'accouchement.

Tous les documents venant de l'étranger doivent être légalisés par l'Ambassade de Belgique du pays d'origine, traduits par un traducteur juré. Pour les pays qui ont des conventions avec la Belgique, l'apostille suffit (pour savoir si vos documents doivent être légalisés ou apostillés :

<https://diplomatie.belgium.be>)

BENEFICIEZ D'UN ABONNEMENT GRATUIT AU PARC PAIRI DAIZA!

Pour rappel, en tant qu'habitant de Brugelette, vous pouvez bénéficier d'un abonnement gratuit à Pairi Daiza sur simple présentation de votre composition de ménage. L'avantage ne s'arrête pas là puisque votre abonnement gratuit vous octroie :

- ▶ des réductions sur l'entrée dans de nombreux parcs-partenaires en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas. Citons ici, les Grottes de Han, Efteling, Plopsa, Bobbejaanland ou Phantasia-land. Dernière nouveauté, le Parc hollandais de Toverland.
- ▶ des réductions dans les boutiques du Parc (10%, à l'exception des livres, nourriture, alcools, plantes et produits signalés en magasins).

Désigné, à la mi-mai, « meilleur zoo d'Europe », lors de la 8^e édition des « Diamond ThemePark Awards » - Pairi Daiza abrite plus de 5.000 animaux, parmi lesquels de nombreuses espèces menacées (pandas géants, gorilles, orangs-outans, rhinocéros, etc.). Sur 65 hectares, le Jardin des Mondes vous fera voyager au travers des cinq continents.



Nouveauté cette année, dans la forêt de séquoïas bordant le chemin reliant l'Izba et la fontaine des éléphants, des tyrannosaures, brachiosaures, citipatis, dilophosaurus, ... animés, hauts parfois de plusieurs mètres, sont observables tous les jours jusqu'à la fin de la saison 2018. Une occasion unique d'en apprendre beaucoup plus sur ces colosses qui ont régné sur la planète pendant... 150 millions d'années.



LES SERVICES COMMUNAUX A VOTRE SERVICE

Directrice générale

M^{me} Karolina Kowalska • 068 45 73 09
direction-generale@brugelette.be

Secrétariat général et service communication

M^{me} Valérie Lebon-Delbrassinne
068 45 73 07 • secretariat@brugelette.be

Service population - état-civil

M^{me} Marianne Debruxelles • 068 45 73 01
population@brugelette.be

M^{me} Christine Grandmont • 068 45 73 02
population@brugelette.be

M^{me} Maité Coupez

068 45 73 31
etatcivil@brugelette.be

Service taxation et assurances

M^{me} Sandy Maenhout • 068 45 73 14
taxes@brugelette.be

Service comptabilité et traitement

M^{me} Valérie Pecher • 068 45 73 12
comptabilite@brugelette.be
M. Eric Bremeels • 068 45 73 12
comptabilite@brugelette.be

Service urbanisme, environnement, mobilité, développement rural, et logement

M^{me} Véronique Gaspard • 068 45 73 10
urba-envir@brugelette.be

M^{me} Charlotte Desenfant • 068 45 73 11
logement@brugelette.be

Service technique, marché public, et sécurité

M. Benjamin Cordier • 068 45 73 38
travaux@brugelette.be

M^{me} Sylvie Dupont • 068 45 73 19
mp-planu@brugelette.be

Service cimetièrre et agriculture

M^{me} Eliane Cimpaye • 068 45 73 19
travaux2@brugelette.be

Service jeunesse et sport

M^{me} Marie Ferain • 068 45 73 08
jeunesse@brugelette.be

Service location, sécurité, et bien-être animal

M^{me} Christiane Renard • 068 45 73 33
locations@brugelette.be

Service enseignement

M^{me} Nathalie Blondiau • 068 45 73 06
enseignement@brugelette.be

Service du personnel

M^{me} Caroline Genbauffe • 068 45 73 18
personnel@brugelette.be

LES ACTIONS DU *Bourgmestre* (SUITE)

DERNIERES DATES POUR LA DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES PREPAYES



Pour rappel, le Secrétariat général de l'Administration communale (Grand-Place, 2A - 7940 Brugelette) vous reçoit encore ce mois-ci, **tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**, afin de vous remettre vos sacs poubelles prépayés (pour tous les citoyens qui se sont acquittés du paiement de leur taxe communale sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés) jusqu'au **mercredi 27 juin 2018**.

Si vous ne pouvez vous rendre à l'Administration communale durant le mois de juin, **il sera encore possible de se rendre aux permanences organisées dans le hall de la Police aux dates fixées ci-dessous :**

Le jeudi 21 juin 2018	De 18 h 30 à 19 h 30
Le samedi 30 juin 2018	De 10 h 30 à 12 h 00
Le jeudi 20 septembre 2018	De 18 h 30 à 19 h 30
Le jeudi 11 octobre 2018	De 18 h 30 à 19 h 30
Le samedi 27 octobre 2018	De 10 h 30 à 12 h 00
Le jeudi 13 décembre 2018	De 18 h 30 à 19 h 30

Afin de ne pas perturber le fonctionnement des services, **le retrait des sacs prépayés ne pourra avoir lieu qu'aux dates et heures reprises dans ce tableau**. Il vous est possible de faire enlever vos sacs par un tiers muni des documents demandés, à savoir, votre avertissement - Extrait de rôle et la preuve de paiement.

OPERATION "VILLAGES EN FLEURS"

Cette année, c'est la 21^e édition de l'opération « Villages en fleurs ». Pour rappel, ce concours gratuit est ouvert à tous les habitants de Brugelette. Son but étant de favoriser le fleurissement de la Commune et d'embellir les villages de l'entité. En 2018, ce sont 3 maisons garnies de fleurs naturelles qui seront sélectionnées sans classement, dans chaque village, entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2018, par un jury composé de personnes extérieures à l'entité et connues pour leur sens artistique, leur connaissance et leur pratique en matière de fleurissement. Vos demeures seront sélectionnées suivant l'entretien et le choix des plantes utilisées.

A l'issue du concours, les particuliers seront récompensés lors d'une réception de remise de prix ouverte à tous les participants. En effet, tous les inscrits se verront offrir un prix en remerciement de leur participation. En outre, une récompense spécifique sera offerte aux lauréats du concours.

Cette année, l'entreprise BOTA-CONCEPT, située à Ath, accorde une remise de 10% à tous les participants, sur l'achat de fleurs, en échange de leur preuve d'inscription au concours.





FOCUS SUR LES ELECTIONS

Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas encore, le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les Conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :



1. La promotion du don d'organes :

Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Ainsi, le 14 octobre 2018, jour des élections locales, si vous en faites la demande, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

2. Le volontariat pour la fonction d'assesseur :

Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral. Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de pure démocratie, contactez l'Administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur.



3. La suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :

Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

4. Le retour au vote papier :

En 2018, le vote électronique ne sera plus utilisé en Wallonie. Pour certains citoyens, le retour au vote papier sera une première. Pour les aider, une série d'outils sont mis à disposition afin d'accompagner tout électeur dans le choix de ses représentants.



5. Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

- Pour les élections communales : toute personne remplissant les conditions suivantes :
- ✓ avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
 - ✓ jouir de ses droits civils et politiques,
 - ✓ être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

En plus, pour tous les citoyens étrangers :

- ✓ être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de demande d'inscription avant le 31 juillet 2018. Ce formulaire est disponible auprès de l'Administration communale ou sur le site electionslocales.wallonie.be

Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard et avoir résidé de manière ininterrompue dans une Commune belge depuis cette date, et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

- Pour les élections provinciales : toute personne remplissant les conditions suivantes :
- ✓ avoir 18 ans accomplis le jour des élections,
 - ✓ jouir de ses droits civils et politiques,
 - ✓ être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent y participer.

6. La démocratie, pas sans moi !

En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte, un acte citoyen fondamental.

7. S'informer sur les élections dans votre Commune :

Attention! Ne manquez pas le débat électoral organisé par Notélé le **mardi 25 septembre 2018 à 20h00**, en télé, en présence des candidats qui se proposeront au suffrage des Brugeois.

N'hésitez pas, non plus, à consulter le portail <http://electionslocales.wallonie.be/>. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.



LES ACTIONS DU

Premier échevin

Didier STREBELLE

Tél. : 0473 75 66 89
strebelle.di@skynet.be

En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du développement rural, des cimetières et de la mobilité

2^E EDITION DE L'OPERATION "NATURE EN FOLIE"

Placée sur le thème du « Far West », le salon de la ruralité, des animaux, de l'agriculture et de la nature propose un programme très riche en animations! Chants et danses indiennes, présence de cowboys ou de chevaux américains : il y en aura pour tous les styles! Sans oublier les groupes de Country, les rassemblements de motos (Harley) ou de voitures américaines (Ford Mustang et Jeep)! De nombreux spectacles seront également à découvrir tels que des attaques de diligence, des dressages d'animaux ou encore des numéros de voltiges! Venez découvrir tout cela durant le week-end du 7 et 8 juillet 2018 dans le Parc communal (Av. Gabrielle Petit, 6 - 7940 Brugelette) et suivez la page Facebook de « Nature en folie » ou le site internet www.anpem.be



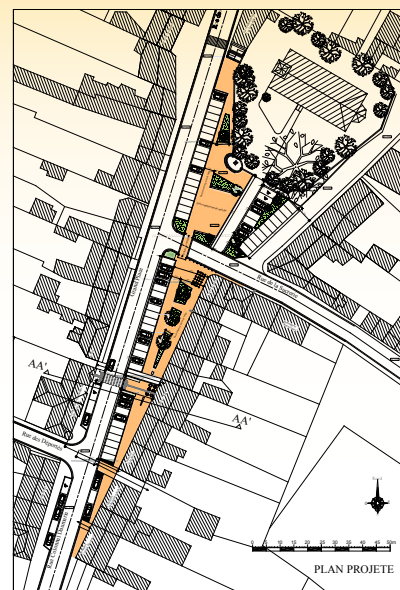
MISE EN PLACE DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)

L'installation de ces dispositifs débutera, en août, sur notre Commune, par 3 bulles destinées à la collecte des déchets organiques (exemple : les résidus alimentaires tels que légumes, fruits, viandes, poissons, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, marc de café, filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs). Il s'agit de conteneurs enterrés qui peuvent être ouverts, au moyen d'une nouvelle carte IPALLE, permettant d'identifier le ménage concerné. Grâce à cette carte, les Brugelettois auront accès à des PAV dont la capacité maximale atteindra 30 litres de déchets par ouverture. A terme, 14 Communes de la Wallonie picarde bénéficieront de ces installations, qui ont pour but de faire évoluer les mentalités, en favorisant le tri de tous les types de déchets.



LA GRAND-PLACE DE BRUGELETTE SERA REAMENAGEE !

Notre Commune a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets visant à « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes »! En effet, notre candidature portait sur le réaménagement de la Grand-Place de Brugelette et prévoyait une rénovation (partielle) de cette place, ô combien centrale, bordée actuellement par une voie d'accès principale (N523) peu accueillante pour les citoyens. Le Gouvernement wallon a prévu un subside de 123.000€ pour notre Commune afin d'augmenter l'attractivité, la convivialité et l'accessibilité pour tous ainsi que la propreté de cet espace public. Ci-dessus, voici l'avant-projet qui a été transmis aux autorités régionales :



steph-bati

Rénovation de A à Z – Décoration et finition

Indépendant expérimenté, je vous propose mes services dans votre région.

En intérieur : cloison, faux plafond, plafonnage, peinture, carrelage, maçonnerie, électricité, chauffage, plomberie, sanitaire, revêtements de sol, ...

En extérieur : toiture, terrasse, ...

Devis gratuit
Contactez-moi au
0493 19 11 05



PLANTES INVASIVES : UN MAXIMUM DE PREVENTION!

Introduites dans les jardins pour leurs caractéristiques ornementales, de nombreuses plantes envahissent la nature au détriment de la flore indigène. Elles occasionnent des dommages écologiques, économiques et sanitaires. Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition. Voici quelques exemples de plantes qu'il faut éviter d'introduire dans son jardin.

► La balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)



Elle mesure entre 1 et 2,5 mètres de haut. Ses fleurs sont de couleur pourpre à blanc. La tige, de couleur rougeâtre, produit jusqu'à 800 graines. Ces dernières peuvent rester viables dans le sol durant 3 ans. Cette plante annuelle envahit les berges des cours d'eau et les laisse à nu durant la période hivernale, favorisant ainsi leur érosion. La meilleure technique pour s'en débarrasser est l'arrachage manuel des plants.

► La renouée du Japon (*Fallopia japonica*)



La renouée du Japon possède des tiges robustes et des feuilles en forme de cœur. Cette plante est redoutable. Un petit fragment de tige permet la création d'un nouvel individu. Elle se développe densément et étouffe tout autre type de végétation. Elle crée ainsi une perte importante de biodiversité. Il est recommandé d'être vigilant à ne pas disperser l'espèce par la fauche ou le déplacement de terres de remblais, par exemple.

► La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)



Sa taille peut atteindre 2 à 4 mètres et ses fleurs blanches sont composées de plus de 50 rayons constituant l'ombelle. Elle se caractérise par des feuilles de grande dimension, profondément dentées, et des tiges tachetées de pourpre. Attention, la berce du Caucase est une espèce dangereuse. Sa sève contient des substances chimiques qui, au contact de la peau et en présence de lumière, provoquent de graves brûlures. La technique recommandée est la coupe de la racine à 15-20 cm sous la surface du sol. Pour toute intervention, il est impératif de s'équiper d'une combinaison de protection, de gants et d'une visière, afin de se prémunir des projections de sève. Si vous constatez la présence de berce du Caucase, veuillez en avvertir le Contrat Rivière Dendre (crdendre@gmail.com).

Face au risque d'invasion, il faut agir de manière préventive! Plusieurs mesures sont applicables facilement :

- Consulter la liste des plantes invasives, (www.alterias.be)
- Eviter de les planter
- Choisir des plantes non invasives (www.alterias.be)
- Ne pas jeter les déchets verts contenant des invasives dans la nature ou dans les rivières



LAVOIR DES CARRIÈRES

30 Rue S. Allende (à 50 m de la gare)

Ath/Maffle

PARKING AISÉ

GRANDE PROMO jusqu'au 30-09-2018

Grandes installations modernes et propres

- ✓ Laveuses de 10 kg
- ✓ Laveuses de 16 kg
- ✓ Séchoirs de 15 kg
- ✓ 1 Grande calandre

Vivez 5000 ans d'Histoire à l'Archéosite® et Musée d'Aubechies - www.archeosite.be - 069/67 11 16



LES ACTIONS DE LA Deuxième échevine

Isabelle LIEGEOIS
Tél. : 0479 99 41 41
isabelle.liegeois@hotmail.com

En charge de l'enseignement, de la culture, de la bibliothèque, de la jeunesse, de l'accueil temps libre, des classes moyennes, de l'agriculture, de la mobilité douce et du culte

A L'ÉCOLE COMMUNALE "L'ENVOLEE"

Nous voici déjà en fin d'année scolaire... Madame Isabelle LIEGEOIS, Echevine de l'enseignement, tient à féliciter le Directeur d'école «L'Envolée», l'ensemble du personnel enseignant, le personnel d'entretien et le personnel de l'Accueil Temps Libre pour le travail de qualité, réalisé au quotidien, durant cette année scolaire ô combien intense!

C'est également l'occasion de remercier Monsieur Roland NIN-FORGE, notre Directeur d'école, qui quittera sa lourde fonction, occupée pendant 4 années, au sein de l'École communale, pour profiter d'une pension bien méritée. D'ores et déjà, souhaitons-lui de belles expériences et un repos bien mérité!

Comme chaque année, l'École communale «L'Envolée» ouvrira ses portes au public lors des permanences or-

ganisées en fin d'année scolaire (le samedi 30 juin de 10h00 à 12h00) et avant la reprise des cours le samedi 25 août de 10h00 à 12h00). Les inscriptions se feront sur rendez-vous en contactant le numéro suivant : 068 45 73 06 (en matinée) ou par mail : enseignement@brugelette.be.

Sachez que dès la rentrée scolaire prochaine, une nouvelle Direction d'école reprendra le poste et guidera l'ensemble de l'équipe pédagogique vers de nouvelles aventures!



2^E EDITION DE LA FETE DE LA MUSIQUE



Célébrée à travers le monde, la musique sera également à l'honneur dans le Parc communal de Brugelette le mercredi 27 juin 2018! Ce sera l'occasion

de profiter d'une ambiance musicale très agréable dans un bel écrin de verdure! Il est vrai que le succès de l'événement et les retours positifs du public ont largement contribué au fait de remettre le couvert cette année. Plus de 300 participants ont répondu présents à l'invitation l'an dernier. C'est pourquoi, les organisateurs ont prévu une programmation assez exceptionnelle pour cette 2^e édition. En effet, pour clôturer la soirée en beauté «Skarbone 14» viendra fêter la sortie de son 6^e album, en faisant découvrir son mix détonnant de ska et de rock, au public présent! Le concert sera gratuit, bar et petite restauration seront assurés par le Patro «St-Martin», la Maison des jeunes «Les Chardons» et l'IMP St^eGertrude. Il sera également possible de se restaurer sur place.

Voici le programme des concerts :

17h00 : Voyage dans le blues (spécial enfant)

18h00 : Los Tchilis (fanfare latino pop)

18h45 : Koverband (cover punk, pop/rock)

19h45 : Los Tchilis (fanfare latino pop)

20h30 : Alouest (flok@rock)

21h30 : DJ's MJ Chardons

22h30 : Skarbone 14

Une organisation de l'Administration communale de Brugelette, de la Maison des jeunes «Les Chardons», du Patro d'Attré, de l'IMP Sainte-Gertrude et de la Maison culturelle d'Ath (MCA).



DIRECTRICE
Virginie Blondeau

LE PETIT BALLET DE SILLY

Créateur d'étoiles

- Danse classique
- Contemporaine
- Modern-jazz
- Eveil - Initiation
- Barre au sol
- Gymnastique

Dès 3 ans
Ados
Adultes

COURS COLLECTIFS
ENTRAÎNEMENTS CONCOURS
COURS PARTICULIERS
STAGES
ATELIERS

☎ 0493/74.34.99
Le Petit Ballet de Silly

info@balletsilly.be
www.balletsilly.be

Nouveauté pour septembre 2018 :
Cours de danse portage parents / bébés dès 3 mois et danse Parents / enfants de 18 mois à 4 ans.
Stages à thème pendant les vacances, fête de Saint-Nicolas, Gala et spectacles, préparation aux concours de danse, etc.

CONCERT "UN, DEUX, TROIS HARMONIUMS"

Pour remettre à l'honneur l'harmonium, instrument original oublié, musiciens de la région : Pascaline FLAMME, Jonathan BRIDOUX, Pierre DRIESMANS et Jean BERTIAUX vous proposeront des musiques romantiques françaises, nordiques, un medley de musique (scottish, mazurka, valse, polka) et une création contemporaine.

Le cloître de l'ancien couvent des Carmes à Brugelette (rue des Carmes, 6 - 7940 Brugelette), comme lieu de concert, offrira une expérience sonore originale. Les œuvres de l'artiste Michel

JAMSIN et les instruments dialogueront et vous inviteront à circuler dans un corridor sonore. **Le rendez-vous est fixé au dimanche 30 septembre 2018 à 18 h 00.** Le concert sera gratuit pour les - de 13 ans, coûtera 10€ pour les adultes et 1,25€ pour les bénéficiaires de l'article 27. Pour toute réservation, veuillez contacter la Maison culturelle d'Ath au : 068 68 19 99 - billet@mcath.be. Une organisation de l'ASBL « L'Envolée des Arts », de l'Administration communale de Brugelette et de la MCA. Avec le soutien du service musique classique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Hainaut.

QUE LIRE CET ETE ?

Voici enfin les vacances! Voyages... Balades... Repos... En famille ou entre amis... Mais toujours un livre à la main! Venez trouver l'ouvrage qu'il vous faut pour des moments inoubliables. **Voici l'horaire d'été : En juillet, le samedi de 10h00 à 12h00, et fermeture le mercredi. En août, le samedi de 10h00 à 12h00 et le mercredi de 15h00 à 16h30.**

Pour tout renseignement: M^{me} Carine MARICHAL, du Centre de lecture publique, avenue de l'Eglise, 21 - 7940 Brugelette - bibbrug@hotmail.com

Trois nouveautés littéraires à découvrir ...

1. Désir de villes

Eric ORSENNA et Nicolas GILSOUL, vous invitent à redécouvrir les villes et surtout racontent les volontés politiques qui existent derrière celle-ci. D'ores et déjà, la moitié de nos compatriotes vivent en ville. Dans 20 ans, ce seront les deux tiers... Et si la ville était le creuset de toutes les inventions? Voilà pourquoi, en pestant, en rêvant de campagne, on se précipite pour y vivre.



2. Les mondes invisibles des animaux microscopiques

Envie de découvrir avec vos enfants ces petites bêtes invisibles? Damien LAVERDUNT et Hélène RAJCAK, expliquent aux plus petits qu'il existe des mondes invisibles, peuplés d'animaux qu'on ne peut voir à l'œil nu. Pourtant, ils sont présents partout! Chacun des micro-écosystèmes, agrandis pour que l'on en distingue les moindres détails, est décrit avec une précision scientifique.



3. Les gens heureux ont toujours un plan B

Et si, contre toute attente, il suffisait d'envisager le pire pour savourer le meilleur? Parsemé de petites histoires et de conseils, ce livre vous permettra de déterminer, quand et comment échafauder un plan B, pour affronter les aléas du quotidien et profiter de l'instant présent! Laurence BAUGEOIS est l'auteur de plusieurs livres pratiques et essais sur le développement personnel.



QUE FAIRE PENDANT LES GRANDES VACANCES ?

Tu ne veux plus passer ton été à zapper sur ta télé? Alors viens aux plaines communales! C'est l'occasion de te faire de nouveaux copains!

Durant 6 semaines, différents thèmes seront proposés aux petits et grands :

- ▶ **Semaine du 2 au 6 juillet 2018 :** Activités manuelles et sportives, jeux extérieurs et intérieurs, arts culinaires et excursion sur le thème des grandes périodes de l'histoire.
- ▶ **Semaine du 9 au 13 juillet 2018 :** Activités créatives autour du végétal et de la magie (à partir de 4 ans) avec la création d'une cabane. Stage en collaboration avec la Maison culturelle d'Ath (MCA)* qui se charge des horaires, du prix et des inscriptions 068 26 99 99 - billet@mcath.be.
- ▶ **Semaine du 16 au 20 juillet 2018 :** Activités manuelles et sportives, jeux extérieurs et intérieurs, arts culinaires et excursion sur le thème des arts dans tous leurs états.
- ▶ **Semaine du 30 juillet au 3 août 2018 :** Activités diverses sur le thème de l'eau. Stage organisé en collaboration avec le Contrat Rivière Dendre avec une excursion à Pairi Daiza.



- ▶ **Semaine du 6 au 10 août 2018 :** Activités manuelles et sportives, jeux extérieurs et intérieurs, arts culinaires et excursion sur le thème des dinosaures et leur environnement.
- ▶ **Semaine du 20 au 24 août 2018 :** Stages multisports pour les 6 à 12 ans organisés en collaboration avec la Province de Hainaut.

HORAIRE ET LIEU : de 9h à 16h. Ecole communale de Brugelette, Av. Gabrielle Petit, 6 à 7940 Brugelette (garderie de 7h30 à 17h30).

PRIX : 40€/enfant de l'entité, 35€/enfant à partir du 2^e. 45€/enfant hors entité, 40€/enfant à partir du 2^e.

*Attention, le stage de la MCA coûte 50€/enfant habitant l'entité ou scolarisé à Brugelette, 70€/enfant hors entité.

INSCRIPTIONS : Les formulaires sont disponibles sur le site www.brugelette.be et à l'Administration communale. A renvoyer complétés par mail : jeunesse@brugelette.be. L'inscription sera validée seulement après paiement.

ATTENTION : le nombre d'inscriptions est limité et l'enfant qui participe au stage ne doit pas porter de linge.





LES ACTIONS DU *Troisième échevin*

Marcel LUMEN
Tél. : 0477 34 58 96
marcel.lumen@live.be

En charge du sport, de la santé, de la petite enfance, des fêtes et cérémonies, du troisième âge et du jumelage

40^E ANNIVERSAIRE DE NOTRE JUMELAGE AVEC AVON-LES-ROCHES

A l'occasion, un séjour sera organisé à Avon-Les-Roches en France afin d'entretenir la solidarité qui unit nos deux Communes. Lors d'un week-end, les Brugelettois seront conviés à rencontrer les Avonais autour d'un repas prévu le samedi 7 juillet et/ou autour d'un buffet le dimanche 8 juillet 2018. Pour les citoyens désireux de s'y rendre, un déplacement aller-retour en autocar est proposé, pour la somme de 50€/personne, au départ de l'Hôtel communal (Grand-Place de Brugelette) le vendredi 6 juillet 2018 à 9h00.

Ce voyage représente l'opportunité de rencontrer, Monsieur Pascal BLANCHARD, Maire d'Avon-les-Roches et Madame Marguerite DUMONT, Présidente de notre Comité de jumelage. Ceux-ci vous accueilleront dans leur village en vous proposant

diverses activités. Les voyageurs auront la chance de participer à la « Marche découverte d'Avon-Les-Roches » suivie de deux visites de caves. Ensuite, les participants assisteront au spectacle « Les Vaillantines », avant de terminer la journée autour d'un buffet froid. Après un week-end festif, ils reprendront la route le lundi 9 juillet 2018, à 10h00, pour rejoindre Brugelette vers 17h00.

Pour tout renseignement Monsieur Marcel LUMEN au 0477 34 58 96 (pour le bus), Monsieur Didier STREBELLE au 0473 75 66 89 (pour toutes autres questions), ou Madame Isabelle LIÉGEOIS au 0479 99 41 41 (pour des questions relatives au Bruvachon).



RETOUR SUR LA 1^{RE} EDITION DE "LA JOURNEE SPORTIVE"



Notre Commune s'associe à l'ADEPS, pour remercier tous les Brugelettois qui sont venus en nombre dans le Parc communal, afin de découvrir les différents clubs sportifs de l'entité, lors de notre journée dédiée au sport, qui a eu lieu le 26 mai dernier.

Ainsi, parents et enfants, ont pu assister aux démonstrations des différents clubs sportifs qui se sont fait connaître : Hoshin Moosool, Gymnastique Rythmique « Evasion », Maison des jeunes « Les Chardons » pour le multisport, Brugelette Hockey Club, coach sportif, football, Athlétic Team, Judo Club Centre Brugelette, ...

Tout au long de cette journée, le public a bénéficié de conseils en nutrition, d'initiation à l'équitation, tout en se restaurant auprès des quelques Food Trucks également présents dans l'enceinte du Parc communal.

Enfin, certains chanceux ont été gâtés par les nombreux lots qui étaient à gagner. En effet, ceux-ci se sont vus offrir des séances d'essais, du matériel, des réductions pour leurs abonnements. Cette journée fut une réussite! Toutefois, si vous n'avez pu y participer et que vous souhaitez obtenir des renseignements concernant l'une ou l'autre association sportive présente sur la Commune, notre service Jeunesse et Sport sera en mesure de vous répondre. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone au : 068 45 73 08 ou par mail : jeunesse@brugelette.be



Karaoqué les Vendredi & Samedi
à partir 19h

Spectacle les 3^e Weekend du Mois

Rue de Silly 23
7940 Brugelette

+32 (0) 68 33 83 78
+32 (0) 494 42 79 90

www.LeCalvin.be
contact@LeCalvin.be

f /LeCalvinKaraoke



LES ACTIONS DU **C.P.A.S**

Raoul ROLIN
Tél. : 0472 37 07 85
raoulrolin@outlook.be

OFFRE DE SERVICES RENFORCEE



des Déportés, 1 - 7940 Brugelette, celui-ci permet de compléter l'offre de services sociaux.

Ainsi, l'ancien bâtiment administratif, sis rue des Déportés, 3 - 7940 Brugelette, hébergera désormais les services de consultations de L'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.). Dans cette optique, une partie des locaux du rez-de-chaussée

Dans le dernier Bulletin communal, nous vous informions du déménagement du C.P.A.S et des nouvelles possibilités engendrées par ce changement. Outre la modernité du nouveau bâtiment, sis rue

seront aménagés afin de répondre à leurs besoins. L'O.N.E. participera au co-financement des travaux d'aménagement qui débiteront, en principe, en fin d'année 2018.

Par ailleurs, l'étage de ce bâtiment sera aménagé en logement d'urgence. En effet, trois chambres y seront créées afin d'augmenter la faculté d'accueil des familles en difficulté. Une promesse ferme de subside correspondant à 75% du coût des travaux a été octroyée par le Ministère de l'intégration sociale. Notre C.P.A.S se trouve dans l'attente de l'autorisation permettant de lancer la procédure.

Enfin, les nouveaux bâtiments administratifs permettent également de proposer une nouvelle collaboration avec l'A.S.B.L « Dans ma bulle » dont l'objectif réside dans le fait de venir en aide aux enfants « DYS » (présentant des problèmes médicaux induisant des troubles d'acquisitions scolaires) et présentant des « TDAH » (Troubles Déficitaires de l'Attention / avec Hyperactivité).

QUOI DE NEUF SUR BRUGELETTE ?

FESTIVITES LIEES AUX CELEBRATIONS DE 1914-1918

Ces festivités se dérouleront du 6 octobre au 11 novembre 2018 sur le territoire de notre Commune. Voici la première activité prévue dans ce cadre :

"1914, Le Grand Cabaret"

Fin juillet 1914, l'Europe vit dans l'attente angoissante de la déclaration d'une guerre... À travers la confrontation du spectacle vivant et du spectacle figé, où s'entremêlent amour et conflits, se noue une intrigue haute en couleur.

Dans le cadre du centenaire des commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale, les autorités communales proposent aux Brugelettois un spectacle haut en couleur pour revivre les prémices de cette période houleuse de notre histoire. Cette production de la troupe théâtrale, « Les Baladins du Miroir », fera escale chez nous le samedi 6 (à 20h00) et dimanche 7 octobre 2018 (à 16h00) dans le Parc communal de Brugelette sous leur célèbre chapiteau. Le spectacle dure 120 minutes et sera accessible gratuitement pour les enfants de - de 10 ans. Pour les Brugelettois, le spectacle sera proposé à un tarif

préférentiel de 6€ et les bénéficiaires de l'article 27 paieront 1,25€. **Pour toute réservation**, veuillez prendre contact au : 068 68 19 99 - billet@mcath.be

A l'initiative de l'Administration communale de Brugelette en collaboration avec la Maison culturelle d'Ath (MCA) et avec le soutien des Tournées Art et Vie et du Service provincial des Arts de la Scène de la Province de Hainaut.



AGENDA DES FESTIVITES LOCALES

Juin

► Le souper pour la Fontaine des Montils
Samedi 23 juin 2018 à 19h00 à la salle « La renaissance »

📍 Rue de Bolignies, 16 - 7940 Brugelette
☎ 0496 94 69 65 - 0499 32 91 00

► Le Judo Club Centre Brugelette
Barbecue annuel à l'Ecole communale
« L'Envolée »

Samedi 23 juin 2018 à 19h00

📍 Av. Gabrielle Petit, 6 - 7940 Brugelette
☎ 068 65 75 14

► La Ducasse d'Attrre

Du vendredi 29 juin au mardi 3 juillet 2018

📍 Place d'Attrre - 7941 Attrre
☎ 068 45 43 00

► Le Cercle royal horticole Voyage
à Arras en France (50€) inscription
validée après paiement

Samedi 30 juin 2018

📍 Rdv à la Grand-Place de Huissignies
(7h30) ou de Brugelette (7h45)
☎ 0474 28 22 55

► Ecole communale « L'Envolée »
Inscriptions scolaires et permanences
Samedi 30 juin 2018 de 10h00 à 12h00

📍 Av. Gabrielle Petit, 6 - 7940 Brugelette
☎ 068 45 50 48 - 0471 17 93 22

Juillet

► Maison des jeunes « Les Chardons »
Wapicyclette - Camp itinérant en vélo
organisé avec la CJWapi (75€/pp)

Du 2 au 7 juillet 2018

A partir de 12 ans, inscription obligatoire
☎ 068 45 49 54

► Maison des jeunes « Les Chardons »
Stage « Cultures urbaines » (40€/pp)

Du 9 au 13 juillet 2018

A partir de 12 ans, inscription obligatoire
☎ 068 45 49 54

► Maison des jeunes « Les Chardons »
Été solidaire du 16 au 30 juillet 2018

► Taverne Le Calvin

Dan Denville fait son show
21 juillet 2018

(5€)

► Maison des jeunes « Les Chardons »
Stage média « Court métrage horreur »
(10€/pp)

Du 23 au 27 juillet 2018

A partir de 12 ans, inscription obligatoire
☎ 068 45 49 54

► 40^e anniversaire du jumelage avec
Avon-les-Roches en France Voyage à
Avon-les-Roches (+/-50€) inscription
validée après paiement

**Du vendredi 6 au lundi 9 juillet 2018
inclus**

📍 Rdv à Grand-Place de Brugelette (9h00)
☎ 0477 34 58 96 - 0473 75 66 89 -
0479 99 41 41

► Course cycliste - Tour de Wallonie
2018 - Passage de la caravane du Tour
Samedi 28 juillet 2018 :

📍 de La Louvière à Les Bons Villers

Août

► Le Centaure

Stage d'équitation (dès 4 ans)

**Du 30 juillet au 3 août 2018 de 9h30 à
16h00 (garderie possible)**

📍 Chemin de Wisbecq, 6b - 7940 Brugelette
☎ 0496 18 54 78

► Pairi Daiza

Stage petits futés (de 7 à 14 ans)

**Du 30 juillet au 3 août, du 6 au 10 août,
du 13 au 17 août, du 20 au 24 août et du
27 au 31 août 2018, de 9h00 à 17h00**

Découverte de la nature, sensibilisation à la
protection de l'environnement

📍 Domaine de Cambron - 7940 Brugelette
☎ [https://www.pairidaiza.eu/fr/les-stages-
petits-futes](https://www.pairidaiza.eu/fr/les-stages-petits-futes)

► 11^e Foire artisanale et brocante des
Montils

Samedi 4 août 2018 de 8h00 à 17h00

7€ l'emplacement de 4 m

☎ 0474 05 34 50 ou
brocantedesmontilsbrugelette@outlook.be

► Taverne Le Calvin - Show Romantic
crooner

18 août 2018

(5€)

► GR Evasion - Stage de Gymnastique
Rythmique (dès 3 ans)

**Du 20 au 24 août et du 27 au 31 août
2018 de 9h00 à 16h00 (garderie possible)**

📍 Chemin de Wisbecq, 6b - 7940
Brugelette

☎ 0473 21 41 48 ou grevasion@gmail.com

► Ecole communale « L'Envolée »

Inscriptions scolaires et permanences
Samedi 25 août 2018 de 10h00 à 12h00

📍 Av. Gabrielle Petit, 6 - 7940 Brugelette
☎ 068 45 50 48 - 0471 17 93 22

► Ecole libre Saint-Louis Inscriptions
scolaires et permanences

**Du lundi 27 au vendredi 31 août 2018
de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous**

📍 Rue Maurice Lelangue, 1 - 7940 Brugelette
☎ 0486 98 34 44

► Maison des jeunes « Les Chardons »
Stage « Multisports et sensations »

Du 27 au 31 août 2018, de 9h à 16h

A partir de 12 ans, sur inscription

☎ 068 45 49 54

Septembre

► Café « L'Astérix » Souper aux moules
**Samedi 1^{er} septembre 2018 de 17h00
à 22h00**

Dimanche 2 septembre 2018 de 12h00 à
14h30

☎ Réservation : 068 45 43 00

► Les Sucriers de Brugelette 44^e
Marche de la Vallée de la Dendre

**Dimanche 2 septembre 2018 de 6h30 à
15h00 (1€ inscription)**

📍 Salle Omnisports, Av. Gabrielle Petit, 6 -
7940 Brugelette

☎ 068 45 45 54

► The Full Montils Ducasse d'El Pompe
**Du vendredi 7 au dimanche 9 septembre
2018**

Vendredi : inauguration, verre de l'amitié et
soirée musicale

Samedi : deux courses cyclistes Grand
Prix « M. Bouillon » (13h00) - Grand Prix
« Belvas » (15h00) et mariage des géants
(16h00)

Dimanche : cortège (14h00) et feu d'artifice
(21h00)

📍 Place de la Pompe - 7940 Brugelette

☎ Réservation : 0478 39 60 88 -
0499 41 95 91

► Le Cercle royal horticole De grands
arbres pour petits jardins par M. S.
COLASSE

Samedi 15 septembre 2018

📍 Grand Place, 3 - 7940 Brugelette
☎ 0474 28 22 55

► Taverne Le Calvin - Soirée Country
15 septembre 2018

► Conférence 3 : Prendre soin de soi
Mercredi 26 septembre à 19h

📍 Écuries du Parc, Rue de Cadet, 1 - 7940
Brugelette